

# Août/Septembre 2025

# Vivre à Bétheniville





### **Sommaire**

Édito et État Civil	page 2
Compte-rendu du 25/07/25	page 2
Actualités	page 4
Vie associative	page 5
Retour en images	page 6
Informations diverses	page 8
Agenda	page 8

# Actualités « Installation de la tyrolienne »



# Vie associative « Graine de champion »



## Retour en images « Forum des associations »



### Édito

Suite à ce mois de juillet si marquant, la vie de notre commune a repris son cours normal ou presque et nous voilà aux couleurs de l'automne.

Après la fête patronale qui manquait de soleil, mais pas de bonne volonté, les associations ont présenté leurs activités au forum des associations et nous ont réservé d'autres surprises, voyez l'agenda.

Vous le verrez, Bétheniville est décidément une terre de champions. A noter aussi l'arrivée d'une nouvelle association de danse.

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2025.

Nous sommes entrés dans la période de réserve, aussi "Vivre à Bétheniville" gardera le même rythme de publication, dans le respect des règles, se contentant de relater l'actualité de notre commune.

### Vivre à Bétheniville

Bulletin d'informations de la commune de Bétheniville

#### Rédaction

Commission Communication de la commune de Bétheniville

Vous souhaitez contribuer ? Vous pouvez envoyer vos articles à l'adresse mail ci-dessous : communication@mairie-betheniville.fr

#### Rédacteurs

Isabelle Boucksom
Frédéric Charton
Emmanuel Chonion
Sonia Corpart
Arnaud Dessertenne
Commission fleurissement
Laure Huet

Mise en page Sonia CORPART

Un grand merci à Michel Lombard pour ses photos ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles pour leur participation à la distribution .

### **Etat Civil**

Naissances - Avec nos vœux de santé et de prospérité aux nouveau-nés et nos félicitations aux parents

DELATTRE Emma, née à Reims (51) le 20 juillet 2025

RAUSSIN Lucas, Franck, né à Bezannes (51) le 27 juillet 2025

LEPAGNOL Aria, Béatrice, Aurélie, née à Bezannes (51) le 2 août 2025

Décès - Avec nos sincères condoléances

OUDIN Jean, Maurice, le 5 septembre 2025 PELTIER Philippe, Paul, le 7 septembre 2025

### Version condensée des comptes-rendus

Si vous souhaitez plus de détails, les comptes-rendus complets sont accessibles en mairie ou sur le site web de la mairie : <a href="http://mairie-betheniville.fr/comptes-rendus-conseils-municipaux">http://mairie-betheniville.fr/comptes-rendus-conseils-municipaux</a>

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUILLET 2025

Présents: Mme Marianne LECOMTE, M. Luc APPERT, Mme Annie LE MOUELLIC, M. Emmanuel CHONION, M. Frédéric CHARTON, Mme Nataly MATHE, M. Arnaud DESSERTENNE, M. Jean-Pierre PALADINI, M. Franck COPITET, Mme Georgina COPITET et M. Maxime FRANCOIS.

Absents: Mme Isabelle BOUCKSOM représentée par Mme Marianne LECOMTE, Mme Odile LOMBARD représentée par M. Arnaud DESSERTENNE, Mme Gina BUCHE représentée par Mme Annie LE MOUELLIC.

<u>Délibération N°45</u>—Procès-verbal valant compterendu de la séance du conseil municipal du 3 juillet 2025 - Validation

Après l'approbation du PV du compte-rendu du conseil municipal du 03 juillet 2025, Mme Marianne LECOMTE informe les conseillers que le vote d'un nouveau maire et des adjoints est obligatoire.

#### Élection du maire

Lors de la séance du conseil municipal, Mme Marianne Lecomte a été élue maire dès le premier tour de scrutin avec 14 voix et a aussitôt pris ses fonctions.

## <u>Délibération N°46</u> – Délibération fixant le nombre des adjoints au maire

Sur proposition de Mme le Maire, le conseil a ensuite fixé à trois le nombre d'adjoints au maire, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Une seule liste ayant été déposée, conduite par M. Luc Appert, elle a obtenu 11 voix sur 14 votants.

Ont ainsi été élus et installés :

- Luc Appert, premier adjoint
- Gina Buche, deuxième adjointe
- Jean-Pierre Paladini, troisième adjoint

Le nouveau conseil municipal est désormais en place autour de Mme Lecomte, Maire.

## <u>Délibération N°47</u> – Délibération portant délégation au maire de certaines attributions du conseil municipal

Le conseil municipal, pour faciliter et accélérer la gestion des affaires communales, délègue à Mme la Maire plusieurs pouvoirs pour toute la durée du mandat. Ces délégations concernent notamment :

- la gestion des biens communaux (affectation, délimitation, ventes, concessions de cimetière),
- la fixation de certains tarifs, indemnisations et honoraires,
- la passation de marchés, contrats et assurances,
- la conclusion d'emprunts et opérations financières (jusqu'à 200 000 €),
- l'exercice de droits liés à l'urbanisme (préemption, expropriation, alignement),
- la défense en justice et le règlement de litiges dans des limites fixées,
- la demande de subventions et l'adhésion aux associations.

En cas d'absence de Mme la Maire, son 1er adjoint, M. Luc Appert, exercera ces délégations.

Mme la Maire s'engage à informer le conseil municipal de l'usage de ces pouvoirs à chaque séance.

## <u>Délibération N°48</u> – Délibération fixant le montant des indemnités de fonction

Le conseil municipal a voté à l'unanimité la fixation des indemnités de fonction des adjoints à compter du 1er août 2025.

Ces indemnités seront automatiquement réévaluées en fonction de l'évolution de la fonction publique.

#### Informations et questions diverses en bref

- Suivi des dossiers en cours : Mme La Maire a fait le point sur les affaires suivies par l'avocat (dossiers Craby conduite et Pontfaverger contre Bétheniville).
- Antenne des Rives de l'Arnes : SFR s'est engagé à procéder au démontage courant septembre, ou début octobre en cas de mauvais temps.
- Conseil municipal : une nouvelle réunion aura lieu en septembre pour réorganiser les commissions.
- Lotissement : un panneau a été installé pour signaler la disponibilité des parcelles.
- Hommage à M. Jean-Jacques Gouault : la proposition de donner son nom au complexe sportif du Gros Buisson sera examinée lors d'un prochain conseil.

#### Bon à savoir

Depuis le 1er juillet 2025, l'interdiction de fumer s'élargit afin de protéger les enfants et adolescents.

Elle concerne désormais plusieurs espaces extérieurs fréquentés par les jeunes, dont :

- parcs et jardins publics
- abri bus et zones couvertes d'attente
- abords des établissements scolaires et lieux accueillant des mineurs
- espaces ouverts et abords de bibliothèques, piscines, stades et installations sportives

L'interdiction s'applique pendant les heures ou périodes d'ouverture de ces lieux.

### Actualités

### **Tyrolienne**

## Une tyrolienne au complexe sportif de la commune : une nouvelle attraction pour les jeunes !

La commune est ravie d'annoncer l'installation d'une nouvelle attraction qui saura séduire les jeunes amateurs de sensations fortes : une tyrolienne, récemment installée dans le complexe sportif local.

Ce projet a pour but de dynamiser l'offre de loisirs et de promouvoir le sport en plein air.

La tyrolienne a été officiellement mise en service le mercredi 3 septembre, après avoir obtenu les homologations nécessaires.



« Nous sommes enchantés de proposer cette nouvelle activité à notre communauté. La tyrolienne est un équipement ludique qui manquait à notre complexe sportif », ont déclaré les membres de la commission sport et loisirs de la commune.

L'accès à la tyrolienne est entièrement libre, dans un souci de démocratisation des loisirs pour tous.

Cette initiative s'inscrit dans un projet plus large de développement des infrastructures sportives de la commune, visant à encourager la pratique sportive et à renforcer les liens sociaux entre les habitants.

Elle s'ajoute aux nombreux équipements du complexe, tels qu'un terrain multisport (city), un mur d'escalade, une structure d'escalade (araignée), une balancelle et une table de ping-pong. Avec des bancs aménagés, et des pergolas pour créer des zones ombragées, cet espace devient un véritable lieu de rencontre et de partage pour les jeunes et les familles.



# La bibliothèque récompensée aux Biblis-défis

Le vendredi 25 septembre 2025, à la Foire de Châlons, la bibliothèque a reçu un prix dans la catégorie *communes entre 1000 et 5000 habitants* lors du concours départemental « Bibli-défis 51 ».

Le projet d'initiation à l'impression 3D a été distingué pour son originalité et son ouverture vers les nouvelles technologies. En récompense, un bon d'achat de 200 € dans une librairie qui permettra d'enrichir les collections.

Un grand merci aux bénévoles, partenaires et usagers qui contribuent à faire vivre la bibliothèque au quotidien.



### **Commission fleurissement**

La Commission Fleurissement s'est réunie dernièrement pour une nouvelle journée de travail bénévole, consacrée à l'embellissement de notre village.

Cette journée a aussi été l'occasion de célébrer les 80 ans de M. Michel Lombard.

Autour d'un gâteau et de nombreux sourires, ses collègues et amis ont tenu à le remercier pour son engagement exemplaire et son attachement à la vie du village.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles pour leur investissement et souhaite à M. Michel Lombard un joyeux anniversaire.



## Vie Associative

# Graine de champion



## Deux Pilotes du Bétheniville Open BMX Race brillent au Championnat du Monde

Copenhague, Danemark - Du 28 juillet au 3 août 2025, la ville de Copenhague a accueilli le Championnat du Monde de BMX, une compétition qui a vu s'affronter des pilotes du monde entier.

Parmi eux, deux jeunes talents du Bétheniville Open BMX Race, Nael Thiebauld et Thibaut Lelarge, ont eu l'honneur de représenter leur club et leur pays, récompensant ainsi leur travail acharné tout au long de la saison.



Nael Thiebauld, dont le papa est entraineur au club, a démontré son potentiel en atteignant les 16èmes de finale, en réussissant à décrocher une première place lors de sa troisième manche, un exploit qui témoigne de son sérieux et de son engagement.

De son côté, Thibaut Lelarge, un enfant du village, a impressionné en se frayant un chemin jusqu'aux demifinales, terminant la compétition à une remarquable 11ème place au classement mondial.



Ces performances remarquables ne sont pas seulement le fruit du talent de ces jeunes pilotes, mais également de l'encadrement et du soutien indéfectible de leurs parents et des entraîneurs.

Le club, fondé en 2021, se distingue par sa capacité à transformer de jeunes passionnés en athlètes compétitifs, leur offrant les outils nécessaires pour développer leurs compétences.

« Nous sommes extrêmement fiers de Nael et Thibaut », a déclaré un représentant du Bétheniville Open BMX Race.

« Leur détermination et leur travail acharné sont une source d'inspiration pour tous les membres du club. »

Les résultats obtenus par Nael et Thibaut au Championnat du Monde constituent une belle réussite pour le Bétheniville Open BMX Race, qui continue de promouvoir le BMX et de soutenir les jeunes sportifs dans leur quête d'excellence.

Avec des champions en herbe comme eux, l'avenir du BMX à Bétheniville s'annonce prometteur.

Bravo à ces jeunes athlètes et à tous ceux qui contribuent à leur succès !

## Équip'Âge



Les **Après-Midis Récréatifs** organisés par l'association Équip'Âge ont débuté avec succès.

Ces moments conviviaux sont désormais proposés les jeudis impairs, à la salle des fêtes.

Jeux, échanges, rires et bonne humeur sont au rendezvous pour partager un agréable moment ensemble. Ces rencontres sont ouvertes à tous ceux qui souhaitent passer un après-midi chaleureux et amical.



## Retour en Images

### Fête patronale



Retour en images de notre week-end à vos côtés! La météo n'a pas toujours été au rendez-vous mais vous si! Un grand merci une fois de plus pour votre soutien, vos sourires, votre présence!

Une fête patronale où petits et grands ont pu profiter ! Merci à nos partenaires 1001 Bières Cormontreuil, Intermarché Pontfaverger-Moronvilliers, la Boulangerie de Bétheniville, la Snack friterie et toute l'équipe que l'on adore!

Merci à Fama de nous avoir guidés dans notre envie de voyage vers l'Afrique ! 100% produits frais et bonne humeur !

The Superset - Pop-Rock band nous a offert une belle après midi que l'on espère renouveler en extérieur. On en appelle à vos amis, connaissances et bons plans pour nos manifestations prochaines afin d'avoir une scène ou un semi-couvert pour accueillir nos animations!

Encore bravo au staff pour son inconditionnel investissement et les nombreux fous rires partagés encore tous ensemble !! On se retrouve le 31.10.... informations et réservations sur notre site !





### Forum des associations

Le forum des associations s'est tenu samedi 6 septembre au terrain de football sous le soleil.





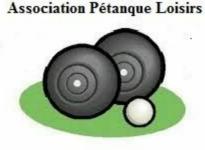








# Concours de Pétanque Semi-nocturne



BETHENIVILLE

Bien que peu prometteuse selon les prédictions, la météo a de nouveau été très clémente pour ce nouveau concours semi-nocturne, le samedi 20 septembre, qui a rassemblé 72 joueurs (36 doublettes) dans la joie et la bonne humeur.

Un grand merci à tous les adhérents qui ont donné de leur temps et qui se sont investis pour contribuer à la préparation et à la gestion de cet événement toujours très apprécié.

Cyril et Julien ont brillamment gagné les 4 parties et se sont vu offrir chacun un bon d'achat de 40 euros.

Ils étaient suivis de très près par Medhi et Jimmy qui ont également remporté 4 victoires et gagné chacun un bon d'achat de 30 euros.

La 3<sup>ème</sup> place pour un bon d'achat de 20 euros chacun revient à l'équipe Maryan / Jean-Pierre.

Bien sûr, comme à chaque concours, toutes les autres équipes ont été récompensées par des lots divers et variés. Félicitations à tous.







### Soirée Jeux de société



Samedi 27 septembre, la bibliothèque de Bétheniville a organisé une soirée jeux conviviale avec Thierry de Jouet & Station. Près de vingt participants, petits et grands, ont partagé rires, réflexions et défis amicaux dans une ambiance chaleureuse et intergénérationnelle. Merci à Thierry et à tous les participants!



## Journée champêtre Pétanque



33 adhérents sur 54 étaient présents à la journée champêtre pour clore la saison de pétanque 2025. La journée s'est organisée comme suit : 2 parties le matin puis barbecue offert par l'association et 3 parties l'après-midi. Le concours étant gratuit et les parties à la mêlée, seuls les 3 premiers ont été récompensés.

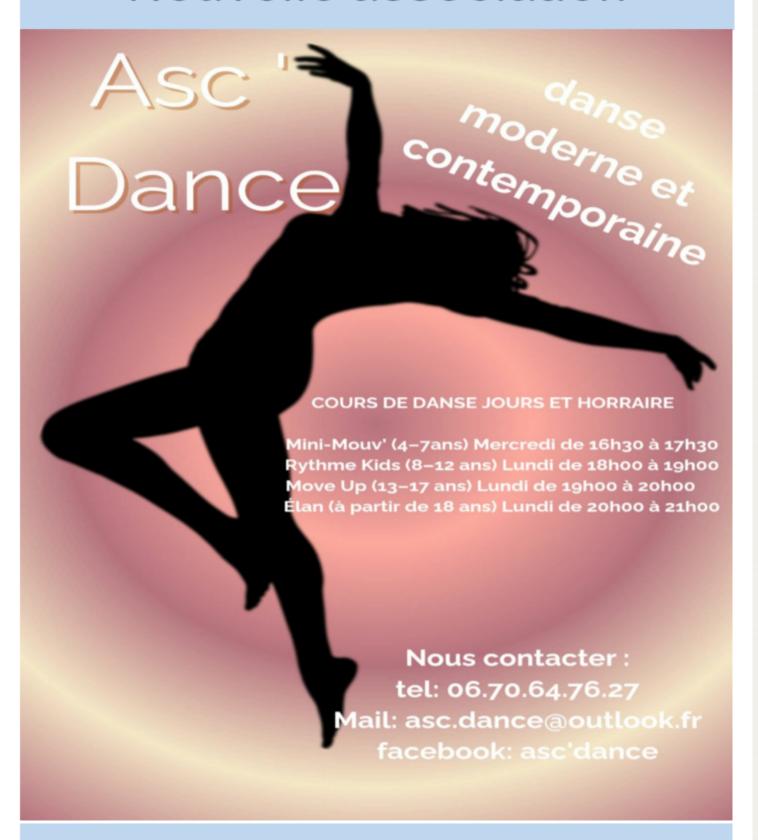
Marianne LECOMTE est venue en fin d'après-midi remettre les trophées, gentiment offerts par la Mairie, aux 2 premiers du challenge adhérents (les parties gagnées et les points de chacun s'additionnent lors des différents concours de l'année pour faire le classement) : Bravo à Emeric FENAUX et Cyril LAMBOT, respectivement 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup>. Les suivants ont pu choisir un lot parmi ceux proposés par l'association.

Rendez-vous la saison prochaine pour de nouvelles



### Informations diverses

### **Nouvelle association**

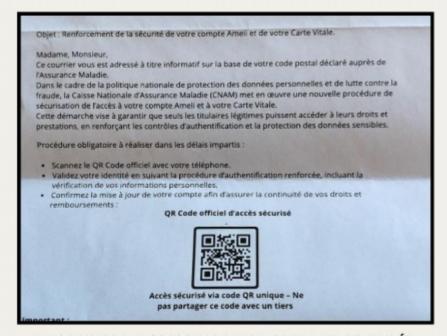


# Prévention - Cybercriminalité



### **ASSURANCE MALADIE**

UN COURRIER DANS VOTRE BOITE AUX LETTRES... ATTENTION DANGER!



MOUVELLE ARNAQUE CIBLANT LES ASSURÉS :
UN FAUX COURRIER PRÉTENDUMENT ENVOYÉ PAR L'ASSURANCE MALADIE CIRCULE,
INCITANT LES DESTINATAIRES À SÉCURISER LEUR COMPTE AMELI.

APPARENCE TRÈS CRÉDIBLE :

LE COURRIER EST BIEN RÉDIGÉ, SANS FAUTES, AVEC LE LOGO OFFICIEL ET UNE

ADRESSE POSTALE. IL RAPPELLE MÊME LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ HABITUELLES.

## LE PIÈGE :

OR CODE À SCANNER POUR VALIDER SON IDENTITÉ ET METTRE À JOUR SON COMPTE.

IL MENACE DE SUSPENDRE LES DROITS SOUS 72H SI LA DÉMARCHE N'EST PAS FAITE.

CONFIRMATION DE L'ARNAQUE : LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE A CONFIRMÉ QU'IL S'AGIT BIEN D'UNE TENTATIVE DE PHISHING.

MÉTHODE DES ESCROCS:
 CRÉATION D'UN FAUX SENTIMENT D'URGENCE.
 UTILISATION DE MENACES (SUSPENSION DE COMPTE) POUR POUSSER À L'ACTION.
 ABSENCE DE PERSONNALISATION DANS LE COURRIER (PAS DE NOM DE L'ASSURÉ).

CONSEILS DE LA CNAM : 
 NE JAMAIS SCANNER UN QR CODE REÇU PAR COURRIER SANS VÉRIFICATION.
 SE RENDRE DIRECTEMENT SUR LE SITE OFFICIEL AMELI POUR TOUTE DÉMARCHE.
 FAITE UN SIGNALEMENT SUR CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR

LA CYBERSÉCURITÉ: TOUS CONCERNÉS



### **PRÉVENTION**

RÉFÉRENT CYBER GENDARMERIE DE LA MARNE

## **FAUX COURSIERS**

ENTRE LE 10 ET LE 18 SEPTEMBRE 2025, 7 CAS D'ESCROQUERIES AUX FAUX COURSIERS ONT ÉTÉ SIGNALÉS DANS LA MARNE. LA MÉTHODE EST TOUJOURS LA MÊME ET ELLE EST REDOUTABLEMENT EFFICACE.



#### COMMENT PROCÈDENT LES ESCROCS?

- I. LE CONTACT INITIAL : VOUS RECEVEZ UN APPEL OU UN SMS D'UN INDIVIDU QUI SE PRÉSENTE COMME UN CONSEILLER BANCAIRE. IL VOUS INFORME DE MOUVEMENTS FRAUDULEUX SUR VOTRE COMPTE POUR VOUS METTRE SOUS PRESSION.
- 2. LA DEMANDE : POUR "BLOQUER" CES OPÉRATIONS, IL VOUS DEMANDE DE REMETTRE VOTRE CARTE BANCAIRE À UN "COURSIER" QUI VA PASSER CHEZ VOUS.
- 3. LA REMISE : UN FAUX COURSIER SE PRÉSENTE À VOTRE DOMICILE. NON SEULEMENT IL RÉCUPÈRE VOTRE CARTE, MAIS IL VOUS DEMANDE ÉGALEMENT VOTRE CODE CONFIDENTIEL.
- 4. LE PRÉJUDICE : UNE FOIS LA CARTE ET LE CODE EN LEUR POSSESSION, LES ESCROCS EFFECTUENT DE GROS RETRAITS D'ESPÈCES SUR VOTRE COMPTE.

NOS CONSEILS POUR VOUS PROTÉGER

X NE DONNEZ JAMAIS VOTRE CARTE BANCAIRE OU VOTRE CODE SECRET À UN TIERS, MÊME S'IL PRÉTEND ÊTRE VOTRE BANQUIER.

RACCROCHEZ ET COMPOSEZ VOUS-MÊME LE NUMÉRO DE VOTRE BANQUE POUR VÉRIFIER L'INFORMATION. NE FAITES PAS CONFIANCE AU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE AFFICHÉ, IL PEUT ÊTRE FALSIFIÉ.

TOTRE BANQUE NE VOUS DEMANDERA JAMAIS DE REMETTRE VOTRE CARTE BANCAIRE OU VOTRE CODE CONFIDENTIEL À UN COURSIER.

SI VOUS AVEZ ÉTÉ VICTIME OU TÉMOIN D'UNE TELLE ESCROQUERIE, CONTACTEZ IMMÉDIATEMENT VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE OU VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE.

LA CYBERSÉCURITÉ: TOUS CONCERNÉS



11/10/25	Soirée années 80 organisée par « Équip'Âge » et l'Amicale des Sapeurs-pompiers
31/10/25	Soirée « Ocktober' Ween » organisée par « Bétheniville en Fête »
08/11/25	Loto organisé par l'Amicale des Sapeurs- pompiers
21/11/25	Soirée Beaujolais organisée par « Équip'Âge »
07/03/26	Loto organisé par l'ASB